

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2025

SIMPLIFICATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 1191)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2695

présenté par
Mme Blin

à l'amendement n° 2310 de M. Naegelen

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« dont les membres exercent leur mission à titre bénévole »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision